

MONTELMAR-AGGLOMERATION

○ ○ ○

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération MONTELMAR-AGGLOMERATION

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200 – Code NUTS : FRK23

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de MONTELMAR-AGGLOMERATION ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse internet (le cas échéant) www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Fourniture et livraison de titres-restaurant

Numéro de référence : 2022S0036

II.1.2) Code CPV principal

66131000-1

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

L'accord-cadre a pour objet les prestations de services de fourniture et livraison de titres-restaurant sous format papier (carnets) et/ou dématérialisés (type carte) pour le

personnel de la communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération, de la ville de Montélimar et de la commune de La Laupie.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

2 639 000.00 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66131000-1

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Territoire des 27 communes composant Montélimar-agglomération

II.2.4) Description des prestations :

L'accord-cadre concerne les prestations de fourniture et de livraison de titres-restaurant sous format papier (carnets) et/ou dématérialisés (type carte) d'une valeur faciale de 5 euros ou 9,25 euros, pour le personnel de la communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération, de la ville de Montélimar et de la commune de La Laupie.

Il est précisé que le prestataire doit être en mesure de fournir et livrer les titres-restaurant, dès le 1^{er} mars 2023.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Appel d'offre ouvert

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : OUI

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au J.O.U.E. du 2 décembre 2022 sous le n° 2022/S 236-679332, au B.O.A.M.P. du 12 novembre 2022 sous le n° 22-159723, et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 2 décembre 2022.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S230015 (CAMA)

MARCHÉ N° 230004 (VILLE)

MARCHÉ N° L-2023.02.01 (LA LAUPIE)

INTITULÉ : Fourniture et livraison de titres-restaurant

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 06 Mars 2023

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : UP
Adresse postale : 27/29 Avenue des Louvresses
Localité/Ville : GENNEVILLIERS
Code postal : 92230
Pays : France
Téléphone : 01.41.85.08.89.
Fax :
Code NUTS :
Le titulaire est une PME : OUI
Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale finale du marché : 2 639 000.00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : OUI

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :
La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Valeur totale finale du marché : Le montant indiqué correspond au montant global H.T. maximum sur la durée du marché soit quatre (4) ans.

Il s'agit d'un accord-cadre conclu à bons de commande et pour des montants annuels susceptibles de varier dans les limites de :

- 291 400,00 € H.T. minimum et 659 750,00 € H.T. maximum

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- soit, avant la signature du contrat, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- soit, après la signature du contrat, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R. 421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit, après la signature du contrat, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04.76.42.90.16.
Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

06 mars 2023

Le Président,